

Intercom Bernay Terres de Normandie

Délibération n° ENV2017-04

Bureau du 26 octobre 2017

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

BUREAU

- SEANCE DU 26 octobre 2017 -

Délibération n° ENV2017-04

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six octobre à 18 heures 00, les membres du Bureau de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis au siège de l'Intercom – 299 rue du Haut des Granges – 27300 BERNAY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le lundi 23 octobre 2017.

Nombre de membres en exercice : **16**

Nombre de présents : **12**

Nombre de Pouvoirs : **0**

Nombre de Votants : **12**

Etaient présents : Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur CHAUVIN Pierre, Madame DECLERCQ Florence, Monsieur FINET Pascal, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur MONTIER Jean-Noël, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Madame VAGNER Marie-Lyne

Absents excusés : Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur BONAMY Jean-Hugues, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur PREVOST Lionel

Objet :

Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire 100 % énergies renouvelables - 10 territoires de référence pour la transition énergétique »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Afin d'inciter les collectivités normandes à s'engager plus avant pour devenir des **Territoires « 100% énergies renouvelables »**, et considérant que l'engagement des territoires dans la transition énergétique est source de développement local, de création d'emplois et de gains économiques, la Région Normandie et l'ADEME ont lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « Territoires 100% énergies renouvelables - 10 territoires de référence pour la transition énergétique ».

Par **Territoire 100% énergies renouvelables**, on entend un territoire :

- qui s'engage simultanément dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique pour réduire la consommation énergétique et dans une démarche de production d'énergies

- renouvelables à partir de ressources locales, de manière à ce que consommations résiduelles et productions s'équilibrent à l'horizon 2040,
- dont les habitants, leurs élus et les acteurs économiques s'impliquent ensemble dans une gestion et valorisation durable des ressources énergétiques et, plus largement, favorisent un développement économique local, dynamique, à faibles émissions de GES et économe en énergie et matières premières.

L'objectif global peut se résumer à : rationaliser, optimiser pour mieux investir sur un nouveau modèle de développement territorial axé sur la transition énergétique au bénéfice de la création de richesses et d'emplois locaux.

L'objectif principal du dispositif « Territoire 100% énergies renouvelables » est d'accompagner financièrement et techniquement 10 territoires dans la mise en œuvre opérationnelle d'une stratégie globale et ambitieuse de transition énergétique.

Monsieur le Président rappelle que cette démarche TEPOS (territoire à énergie positive) a été engagée fin 2015 sur le territoire de l'ex-Intercom Risle et Charentonne, et a abouti à la définition d'objectifs 2020, 2030 et 2050 et l'élaboration du plan d'actions correspondant, qui ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017. Ce projet TEPOS vise le 100 % énergies renouvelables en 2050.

Il est également prévu d'étendre cette démarche TEPOS à l'ensemble du territoire Bernay Terres de Normandie à court terme. Cela se fera avec notamment l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET (plan climat air énergie territorial) qui reprendra la démarche déjà initiée sur une partie de son territoire.

Monsieur le Président explique qu'en répondant à cet AMI, et dans le cas où l'Intercom Bernay Terres de Normandie serait retenue, elle bénéficierait d'un accompagnement technique et financier, pour élaborer une stratégie TEPOS en 2040. De plus, les territoires engagés dans le dispositif « Territoire 100% énergies renouvelables » pourront bénéficier de **subventions (ou bonifications) au titre des dispositifs d'aide** (IDEE Action, IDEE Conseil, IDEE Innovation) développés au sein de la Direction « Energies, Environnement, Développement Durable » de la Région Normandie.

Il est donc proposé aux membres du Bureau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin de candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région et l'ADEME.

DÉLIBÉRATION

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU A L'UNANIMITÉ:

- **ACCEPTE** que l'Intercom Bernay Terres de Normandie se porte candidat à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « 100% énergies renouvelables – 10 territoires de référence pour la transition énergétique » de la Région et l'ADEME
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
12	12	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,
Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20171026-ENV2017_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2017

Ampliation à :

- Monsieur le Président de la Région Normandie
- Monsieur le Directeur de l'ADEME
- Madame la Directrice de l'Environnement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie